

**ARBITRAGE - Saison 2022 - 2023**

NATURE DU STAGE	FORMATION DE FORMATEURS ARB/JA1	FORMATION DE FORMATEURS JA2/JA3	FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS	FORMATION ET FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS AN
<b>Conditions requises</b>	Être Arbitre en activité et J-A 1 depuis 2 ans	Être J-A 3 et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans	Être formateur ARB/JA1	Être A. N. (a) et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans
<b>Accord à obtenir</b>	Avis motivé du responsable de la formation Arbitrage de votre C.R.E.F.			
<b>Lieux et dates</b>	du 09 au 12 février 2023 CREPS de Bourges		Thèmes et calendrier communiqués ultérieurement	<u>CFR à Agen et Titres à Flers</u>  14-16/02/2023 et 02-04-06/23
<b>Horaires</b>	de 14 h le 09/02 à 12 h le 12/02			liés aux horaires de la compétition
<b>Accueil</b>	à partir de 10 h le 09/02			le 14/02 : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 02/06, présence obligatoire à la réunion des arbitres (UV1 prévue à 19 h)
<b>Renseignements auprès de</b>	Christian DAVID cj david@wanadoo.fr	Françoise LAPICQUE francoise.lapicque@inet-fr.com		Claude RAECKELBOOM claude.raeckelboom@wanadoo.fr
<b>Inscriptions</b>	Dendreo <i>informations à suivre</i>	Dendreo <i>informations à suivre</i>		Dendreo <i>informations à suivre</i>
<b>Cloture des inscriptions</b>	15 décembre 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée		15 décembre 2022 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée	
<b>Frais d'inscription (1)</b>	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)		Frais pédagogiques pris en charge par la F.F.T.T.	340 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)
<b>Observations</b>	Seuls les dossiers complets seront pris en considération			

**(1) : tous les chèques doivent être envoyés à : IFEF FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - 75013 PARIS**